

Lundi 9 Février 2015, Georges Passerat proposait, sous l'égide de Mémoire et Patrimoine Moissagais, une conférence au centre Prosper Mérimée : « **Les Juifs à Moissac au Moyen Age** ».

Plus de 70 personnes de Moissac et des alentours s'étaient déplacées alors que bon nombre de nos adhérents immobilisés par les vilains virus de l'hiver étaient absents, à leur grand regret.

Paul Miloche, président de Mémoire et Patrimoine, ouvre la séance et passe la parole à D. Bordes pour la présentation de la conférence.

Monsieur l'abbé Georges Passerat est bien connu dans le monde de l'Occitanie : il suffit d'écrire son nom sur Google, pour voir apparaître la longue liste de ses écrits, de ses recherches etc. En effet, docteur en théologie, professeur d'Histoire religieuse du Moyen Age à l'Université catholique de Toulouse, Président de la société archéologique du Tarn et Garonne, spécialisé dans l'histoire religieuse du Languedoc, enseigne la littérature occitane...des troubadours aux félibres... M. l'abbé Georges Passerat, (installé depuis Septembre dernier comme nouveau curé de Beaumont de Lomagne, qui regroupe 35 paroisses – 35 clochers rectifie l'intéressé !)... ce soir donc, Georges Passerat nous fait un grand honneur en venant nous dévoiler un épisode peu connu et peu relaté dans nos archives.

G. Passerat s'intéresse à ce sujet depuis 1979 et commence par nous livrer les grandes lignes de cette question, afin de nous clarifier la compréhension et la progression de son propos.

L'anti-judaïsme, l'antisémitisme est perceptible sous trois formes et ce, dès le Moyen Age :

1/ Antisémitisme **doctrinal**,

2/ Antisémitisme **juridique** : documents, arrêts pour protéger ou exclure les Juifs.

3/ Antisémitisme **populaire** (dans sa forme spontanée - réactions difficiles à contrôler, des rumeurs etc...).

Depuis quand, ces juifs sont-ils sur notre territoire ? : ils parlent notre langue, sont de notre terroir et leur apparition en Gaule va de pair avec l'apparition du christianisme...quelques témoignages l'attestent.

- Leur progression est notable à l'époque wisigothique : région

toulousaine – Espagne.

- L'époque carolingienne est l'époque la plus favorable de leur longue histoire. Ils sont assez bien protégés : le christianisme est certes la seule religion officielle reconnue mais on tolère les Juifs et ils ont un statut officiel spécial. Cette situation remonte à St Augustin, grand penseur de l'Occident, qui a écrit : « les Juifs sont la prunelle des yeux du Christ. » donc il faut les protéger...car attaquer les Juifs c'est attaquer le Christ...Mais...il ne faut pas qu'ils soient trop prospères...

Ces juifs dans notre région sont bien implantés, et leurs métiers reconnus : prêteurs d'argent certes, mais sous des formes modestes, dépôt d'un objet en gage contre de l'argent et si on ne peut pas rembourser l'argent prêté, on garde l'objet, ce qui permet par la suite de les revendre et de pratiquer une sorte de brocante. D'autres sont cultivateurs et vigneron. Le conférencier s'est arrêté un moment sur les noms des lieux, les noms des rues...lesquels gardent une trace de la présence des Juifs. Par exemple « judaille » en occitan veut dire « rue des juifs » donc les quartiers Juifs sont repérables.

Au XII^e siècle, Lunel est la grande capitale des Juifs dans le midi, avec des rabbins, des savants, des théologiens... et petit clin d'oeil de notre conférencier avec la découverte dernièrement du noyau djihadiste dans ce même Lunel !

Mais des changements apparaissent à partir du moment où les usages français s'imposent : croisade des Albigeois et les méfaits tristement célèbres de Simon de Montfort.

A partir de 1150 la dégradation s'intensifie. Elle débute en Allemagne, elle gagne l'Angleterre, le nord de la France (l'Artois), la région autour de Paris. On les accuse de tous les maux de la terre :

- Meurtres d'enfants pendant la semaine sainte...pure légende. Et il est à remarquer qu'on ne trouve pas une seule accusation au dessous de la Loire, alors qu'il y a de nombreuses accusations en Europe du Nord et en France...du côté de Blois, de la région parisienne.

- Rapt et vente d'hosties...hosties récupérées par des femmes accusées d'être des sorcières...hosties piétinées...hosties qui saignent...

1183, Philippe Auguste décrète une première expulsion des juifs.

1197, c'est au tour des Juifs de Bordeaux.

1306, Philippe le Bel promulgue une grande expulsion (100.000 juifs

- Un autre document relate un droit de péage réservé aux Juifs sur un pont à Saverdun.
- Le Puits des baptisés à Moissac : Un texte, cité par Régis Delaye, relate un vol d'hosties qui furent profanées au XIII^e siècle :

« Une juive acheta le corps du Seigneur le jour de Pâques, elle le déshonorait mais on le retrouva et on le reconduisit à l'Eglise St Pierre. Tous les juifs furent brûlés sauf ceux qui avaient reçu le baptême. Les corps furent jetés dans un puits...ce qui donna naissance à la légende du « puits des baptisés »...

- Une autre hypothèse est avancée par Lagrèze-Fossat : un moine aurait vu une femme désespérée jeter son enfant dans un puits...et pendant qu'il se débattait dans l'eau du puits, le moine l'aurait baptisé...

Légendes ? Rumeurs ?

Dans les archives de l'abbaye figurent deux actes originaux d'Alphonse de Poitiers au sujet du massacre des Juifs : ces deux actes sont dans les archives départementales du Tarn et Garonne dans le fonds de Moissac.

Alphonse de Poitiers, dernier comte de Toulouse, ordonne d'expulser tous les Juifs de Moissac et de la région. Il s'agit d'une moralisation drastique qui touche les Juifs et les prostituées. On brûle le Talmud sur la place de Paris...On rappelle à cette occasion les mesures prises lors du Concile de Latran en 1215 :

- Interdiction d'employer une nourrice juive,
- Port d'un signe distinctif obligatoire rouge et/ou jaune... Et cela sous le règne de St Louis...
- En 1298, le sénéchal du Quercy Guy Caprais, représentant du pouvoir royal fait état d'une lettre de Philippe le Bel « Nous apprenons que les Juifs de Moissac qui furent expulsés selon notre mandement y sont revenus et prétendent y demeurer encore... Nous ordonnons qu'ils soient expulsés de la ville... » . Cette lettre, cette mesure exécutoire est lue en présence des représentants de la communauté juive de Moissac.

On trouve ainsi une **liste de noms des notables juifs** conduits par leur porte-parole, Mosse Thalamo qui essaiera de retarder les effets des dispositions royales. Pour toute réponse les juifs obtiendront une mesure vexatoire : ils devront payer les frais d'expédition de la lettre et devront

être expulsés avant la Pentecôte.

C'est ainsi qu'une liste des notables juifs de Moissac sous Philippe le Bel nous est parvenue et reproduite ci-dessous :

Nom latin ou occitan

Abraham de Lenguio
Benedictum de Cassanholh
Creichent de Moychac
Dios Logaro Lescriva
Helie « generum dicti Samuelis »
Helionem Lobreto
Helioneme de Solhac
Josse de Lenguio
Leonem de Ste Johanne d'Engeli
Mosse de Roma
Mosse Thalamo
Mosse « filium d'en Heliot »
Samuelem de Marsiaco
« dictum » Sancelot
Ysaac, « fratrem dicti Samuelis »
Ysaac, « generum Davidis »
Ysaac de Vilafranca diocesis Ruthenensis

Nom modernisé

Abraham de Lenguio
Benoît de Casseneuil (Lot et Garonne)
Crescent de Moissac
Dieu-le-garde l'écrivain
Elie « gendre de Samuel »
Elie Lobret (le breton) ?
Elie de Souillac (Lot)
Judas de Lenguio
Léon de St Jean d'Angély
Moïse de Rome
Moïse Thalamo
Moïse, fils d'Elie (de Souillac)
Samuel de Marsiac (Gers)
Sancelot (Sans ou Samson)
Isaac, (frère de Samuel) de Marciac
Isaac, gendre de David
Isaac de Villefranche de Rouergue

Dans cette liste, des prénoms bibliques tels que Moïse, Abraham, Elie, Isaac. D'autres plus difficiles à comprendre tels que Dios Logaro (Dieu le garde), le surnom de Lobreto, Lescriva et Sancelot qui peut être aussi un Samson biblique.

Ces noms traduisent bien la double appartenance de ces gens : lieux de villes ou de région montrant assez bien leur implantation dans le territoire de Alphonse de Poitiers et parallèlement des prénoms bibliques exprimant leur attachement à la communauté d'Israël.

Il faut replacer ici, la croisade des Pastoureaux (1320) ces gens qui n'avaient rien à faire (dixit Georges Passerat), qui voulaient revivre le temps des croisades, donc pour eux, les Juifs sont une cible toute trouvée.

Ces Pastoureaux s'abritent derrière le texte de Philippe le Bel du 6/6/1299 : 'Ils (les Juifs) cherchent à séduire les chrétiens en les attirant vers la perversité..avec des ruses, de l'argent...ils ont séduit les esprits faibles, blasphémement nos croyances et pour le scandale de notre foi, exigent des Synagogues...profèrent des blasphèmes invraisemblables contre la Vierge Marie... » .

Georges Passerat a retrouvé les traces de ceux qui ont renseigné les Pastoureaux...parmi ces délateurs 44 personnes complices à Garganvillar lesquelles ont été jugées et ont eu des amendes.

En 1306, Moissac voit le départ des Juifs.

Par ailleurs, on a retrouvé un texte d'un notaire qui a décrit la vie des Juifs à Castelsarrasin et à Moissac...

C'est ainsi qu'au travers de quelques textes, quelques décrets, quelques chartes on peut retracer l'existence des Juifs à Moissac et dans notre région au Moyen Age

- ::- :- ::-

Après cette passionnante conférence plusieurs questions furent posées car il était difficile d'en rester là :

1/ Quelle destination pour ces Juifs expulsés en 1306 ? :...beaucoup sont partis en Espagne et en Provence...

2/ Ces Juifs cultivateurs étaient-ils propriétaires ? : oui, on trouve des cultivateurs, des vigneron... Ils ont des maisons et des terrains.

3/ Où trouve-t-on des traces archéologiques ? : en Espagne beaucoup, à Montpellier. Il faut reconnaître qu'en France c'est très peu. Quelques « Pierres de Sauvegarde » et notamment à Béziers, une pierre qui relate l'exode de la fuite des Juifs.

4/ Il est fait mention d'un « quartier Juif conservé » à Pezenas.

5/ Il y aurait une statue avec une inscription juive à Moissac près de l'Abbaye. La parole est alors donnée à Chantal Fraisse qui avoue être bien en peine de répondre...et si quelqu'un pouvait lui apporter des éclaircissements sur cette statue, qu'elle estime récente, elle lui en serait très reconnaissante.

Grand merci à Georges Passerat pour cette conférence éblouissante qui restera longtemps dans nos mémoires.

Danielle Bordes

